

LA VIE ECONOMIQUE

- [La croissance en France à 0,5 % sur le dernier trimestre](#)
- [L'inflation à 0,7 % en novembre](#)
- [L'emploi va \(un peu\) se ressaisir début 2014, c'est Manpower qui le dit](#)
- [Le recul de l'emploi marchand se confirme au troisième trimestre](#)
- [En 2014, si reprise il y a, elle se fera sans l'investissement](#)
- [Balance des paiements de la France : le déficit des transactions courantes se réduit à 2,1 milliards d'euros](#)
- [Fonction publique : le jour de carence aurait fait chuter l'absentéisme de 40 % en 2012](#)
- [Les grandes entreprises prévoient d'augmenter les salaires de 2,3 %](#)
- [Plus d'un salarié sur dix gagnait le Smic au 1er janvier 2013](#)
- [Le pouvoir d'achat des Français n'a pas évolué depuis 2010](#)
- [L'Assemblée nationale a adopté le collectif budgétaire 2013](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Les dépenses de santé vont continuer à progresser](#)
- [L'automédication, une source potentielle d'économies pour la Sécu ?](#)
- [Généériques : la confiance des Français s'étiole](#)
- [Vallaud-Belkacem souhaite que la réforme de la fiscalité favorise l'emploi des femmes](#)
- [Impôts : vers une nouvelle taxe pour prévenir les inondations](#)
- [Réforme fiscale d'Ayrault : François Hollande met son bémo!](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Sephora des Champs-Élysées : la justice confirme la fermeture à 21h](#)
- [La Poste : baisse de 22 % de son résultat d'exploitation pour 2014](#)
- [EADS supprime 5 800 postes dont 1 700 en France](#)

- [Les usines de PSA et Renault en France frappées par le chômage partiel](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Val-de-Marne : Plan social validé chez Ricoh, 302 postes supprimés](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Thomas Thévenoud \(PS\) : « L'optimisation fiscale pratiquée par les cigarettiers est inacceptable »](#)
- [Draghi : "La France doit poursuivre les réformes"](#)

DERNIERE MINUTE

- [Smic : une hausse de 1,1 % et pas de coup de pouce en 2013](#)
- [Auto-entrepreneurs : vers une simplification du statut](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● La croissance en France à 0,5 % sur le dernier trimestre

Le 09/12/13, la Banque de France (BdF) a publié ses estimations de croissance pour le quatrième trimestre 2013 : + 0,5 %. Sa prévision précédente était de + 0,4 %. Mais la BdF avance que « *la production et les livraisons* » ont progressé « *nettement* » dans tous les secteurs de l'industrie française, tandis que l'activité a « *augmenté légèrement* » dans les services. **BdF, sur l'industrie**, dans son enquête mensuelle de conjoncture réalisée fin novembre : « *Les carnets sont jugés légèrement mieux garnis, les stocks restent maîtrisés, les prix des produits finis demeurent stables, les effectifs se stabilisent, les trésoreries se maintiennent, et les chefs d'entreprise interrogés prévoient une stabilité de l'activité dans les prochaines semaines* ». **Sur les services** : « *Les activités informatiques et de transport augmentent, celles liées à l'hébergement-restauration et aux services aux ménages baissent. [...] Les effectifs se renforcent à peine, les prix restent faiblement orientés à la baisse [et] les prévisions tablent sur une amélioration modeste de l'activité en décembre* ». L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) confirme : « *[La France se situe dans une phase] d'inflexion positive de la croissance* ». Autrement dit en phase de reprise. Deux prévisions en contradiction avec celle du cabinet **Markit** qui constate, lui, une contraction de l'activité du secteur privé, et pointe du doigt « *le risque* » d'une baisse du Produit intérieur brut au quatrième trimestre.

<http://www.challenges.fr/economie/20131209.CHA8097/vers-une-croissance-en-france-de-0-5-sur-le-dernier-trimestre.html>

(Source : www.challenges.fr du 09/12/2013)

● L'inflation à 0,7 % en novembre

Le 12/12/13, l'Insee a annoncé que l'inflation avait atteint 0,7 % en novembre (contre 0,6 % en octobre). **L'Insee** : « *Cette stabilité des prix à la consommation en novembre (par rapport à octobre) résulte d'évolutions contrastées* ». En légère hausse, par exemple, l'alimentation et les produits manufacturés. En baisse, les prix des transports, des communications, de l'énergie (- 0,6 % en novembre, mais + 0,1 % sur un an).

[http://www.challenges.fr/economie/20131212.CHA8352/l-inflation-a-0-7-en-novembre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20131212](http://www.challenges.fr/economie/20131212.CHA8352/l-inflation-a-0-7-en-novembre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20131212)

(Source : www.challenges.fr du 12/12/2013)

● L'emploi va (un peu) se ressaisir début 2014, c'est Manpower qui le dit

D'après le baromètre trimestriel sur l'emploi réalisé par Manpower auprès d'un échantillon de 1001 entreprises, le solde net d'emploi au premier trimestre 2014 pourrait s'établir à « + 2 ». **Des chiffres** : 6 % des employeurs interrogés envisagent une augmentation de leurs effectifs entre janvier et mars prochains, 7 % anticipent une diminution de leur masse salariale et 86 % jouent la prudence en stabilisant leurs effectifs. **Région** avec un solde net d'emploi **en baisse** : Centre-Ouest (- 4). **Régions** avec un solde net d'emploi **en hausse** : Sud (+ 3), Centre-Est (+ 2), Nord (+ 1). **Région** avec un solde net d'emploi **stable** : Ile-de-France. **Les secteurs les plus optimistes** : la finance, l'immobilier, les services aux entreprises (+ 8), le secteur public (+ 6, en anticipation d'un accroissement des emplois aidés), la construction (+ 5). **Les secteurs les moins optimistes** : l'agriculture, la chasse et la pêche (- 13), l'hôtellerie et la restauration (- 11), le transport et la logistique (- 11).

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131209trib000799993/l-emploi-va-un-peu-se-ressaisir-debut-2014-c-est-manpower-qui-le-dit.html>

(Source : www.latribune.fr du 09/12/2013, Jean-Christophe Chanut)

[Retour au sommaire](#)

● Le recul de l'emploi marchand se confirme au troisième trimestre

Le 11/12/13, l'Insee a annoncé qu'au troisième trimestre, l'emploi salarié avait diminué de 0,1 % dans les secteurs marchands non agricoles. **Les secteurs en baisse** : l'industrie (- 7 %), la construction (- 5 %). **Secteur quasi stable** : les services (+ 5 600 postes). **Secteur en hausse** : l'intérim (+ 1 % et + 0,6 % sur un an). Hors intérim, l'emploi marchand a perdu 20 600 postes au troisième trimestre, après 34 400 au deuxième trimestre.

[http://www.lemonde.fr/emploi/article/2013/12/11/le-recul-de-l-emploi-marchand-se-confirme-au-troisieme-trimestre_3528988_1698637.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20131211-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/emploi/article/2013/12/11/le-recul-de-l-emploi-marchand-se-confirme-au-troisieme-trimestre_3528988_1698637.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20131211-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 11/12/3012)

● **En 2014, si reprise il y a, elle se fera sans l'investissement**

L'institut Euler Hermès (assureur-crédit) a publié son baromètre concernant l'investissement des entreprises. 66 % des entreprises « *estiment que leur niveau d'investissement est inférieur à 5 % de leur chiffre d'affaires en 2013* ». Pour 2014, seule une sur cinq envisage d'augmenter ses investissements. **Euler Hermès** : « *Cette frilosité dans l'investissement est d'ailleurs plus marquée pour les ETI [entreprises de taille intermédiaire, nldr] que les PME, puisqu'une ETI sur six investirait en 2014, contre une sur trois en 2013* ». **Pourquoi ce problème d'investissement ?** Le manque de débouchés et l'absence de visibilité, « *80 % des entreprises citant l'anticipation de l'activité future comme principal déterminant de leurs décisions d'investissement, loin devant les conditions de financement (10 %) ou les aides publiques (10 %)* ». Toujours selon Euler Hermès, aujourd'hui près d'une entreprise sur deux déclare une visibilité inférieure à six mois sur son carnet de commandes. Pour une entreprise sur trois, cette visibilité est inférieure à trois mois. **Euler Hermès** : « *Au-delà de la décision d'investissement, c'est la qualité de celui-ci qui continuera de se dégrader en 2014. En effet, pour la troisième année consécutive, les entreprises privilégieront l'investissement défensif [pour six entreprises sur dix en 2014] sur les projets d'investissement plus offensifs* ». **Les secteurs où l'investissement restera faible** : la construction, le commerce. **Les secteurs où l'investissement devrait être le plus important** : L'industrie, les services (les deux représentant 66 % de l'investissement offensif). **Ludovic Subran**, chef économiste d'Euler Hermès : « *Cette prudence extrême sur les investissements semble être le chaînon manquant d'une vraie reprise en France en 2014. Pourtant, la volonté est là : 38 % des entreprises interrogées visent la montée en gamme et la diversification de leurs produits, et 16 % veulent se développer à l'export en 2014. Il est temps que les entreprises profitent de leurs victoires en termes d'ajustements compétitifs et qu'elles visent de nouvelles batailles en France comme à l'étranger via un investissement de qualité. Elles en ont les moyens et l'envie. Il ne reste qu'à passer à l'acte* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131210trib000800243/en-2014-si-reprise-il-y-a-elle-se-fera-sans-l-investissement.html>

(Source : www.latribune.fr du 10/12/2013, Fabrice Piliu)

● **Balance des paiements de la France : le déficit des transactions courantes se réduit à 2,1 milliards d'euros**

- **Présentation de la Banque de France** : « *Le déficit des transactions courantes ressort en octobre à - 2,1 milliards d'euros, après - 3,6 milliards en septembre (données cvs-cjo). Cette réduction du déficit résulte dans des proportions égales d'une diminution du déficit des échanges de biens et d'une amélioration de l'excédent des services. Le déficit des biens s'inscrit à - 5,0 milliards en octobre après - 5,7 milliards en septembre. L'excédent des services progresse, à 3,3 milliards après 2,6 milliards en septembre. Les soldes des revenus et des transferts courants sont stables.*

Au sein du compte financier (données non cvs), les investissements directs se soldent par des entrées nettes de 8,0 milliards du fait notamment de désinvestissements d'entreprises françaises à l'étranger. Les opérations sur titres sont à l'origine de sorties nettes de 11,3 milliards, et les prêts et emprunts ('autres investissements') d'entrées nettes de 17,5 milliards ».

<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/balance-des-paiements-de-la-france.html>

- **Les statistiques de la Banque de France** :

<http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384322>

(Sources : www.banque-france.fr & <http://webstat.banque-frnce.fr> du 11/12/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Fonction publique : le jour de carence aurait fait chuter l'absentéisme de 40 % en 2012**

Le 09/12/13, les assurances Sofaxis ont publié une étude qui indique, en 2012, une chute du nombre d'arrêts maladie d'une journée des fonctionnaires territoriaux (- 43,2 %) et hospitaliers (- 41 %). **Pierre Souchon**, directeur adjoint du groupe d'assurances : « *La mise en application d'un jour de carence en maladie ordinaire explique probablement ce phénomène* ». Jour de carence qui va être supprimé le 1^{er} janvier 2014. **Marylise Lebranchu**, ministre de la Fonction publique, a réagi en expliquant que l'étude avait été réalisée par des assureurs : « *Qui avait le plus intérêt à ce qu'on ne supprimât point le jour de carence ou à ce qu'on l'augmente ?* ». Avant d'ajouter faire « *confiance aux fonctionnaires* ». **Mme Lebranchu** remarque également : « *Le nombre d'arrêts maladie plus longs a augmenté* ». Ce que confirme Sofaxis, qui note que les agents s'arrêtent moins et sont moins nombreux à s'arrêter, mais que les arrêts enregistrés sont plus longs. Depuis 2007, la durée des arrêts de travail a augmenté (+ 16 % dans la fonction publique territoriale, + 10 % dans la fonction publique hospitalière). Une forte hausse qui trouve sa source dans les accidents du travail et les maladies professionnelles (+ 42 % en six ans chez les agents territoriaux, + 29 % chez les agents hospitaliers). Sofaxis a aussi évalué le coût moyen des absences pour raisons de santé : en moyenne, il est de 1 800 euros pour un agent territorial et de 3 000 euros pour un agent hospitalier. L'assureur relève aussi que « *les absences sont plus fréquentes dans les collectivités de plus de 150 agents par rapport à celles de moins de 10 agents. À l'inverse, ce sont dans les établissements hospitaliers les plus petits (moins de 100 agents) que l'on recense le plus d'arrêts* ».

- **Nb** : L'étude a été effectuée auprès d'échantillons de 350 200 agents territoriaux répartis dans 18 330 collectivités et de 116 000 agents hospitaliers répartis dans 880 établissements de santé.

<http://www.acteurspublics.com/2013/12/10/le-jour-de-carence-aurait-fait-chuter-l-absenteisme-de-40-en-2012>

- L'étude Sofaxis concernant le secteur hospitalier (5 pages) :

http://emailing.sofaxis.com/telechargement/analyse_conj_H_2013.pdf

- L'étude Sofaxis concernant les collectivités territoriales (4 pages) :

http://emailing.sofaxis.com/telechargement/analyse_conj_P_2013_R2438.pdf

(Sources : www.acteurspublics.com du 10/12/2013, <http://emailing.sofaxis.com>)

● **Les grandes entreprises prévoient d'augmenter les salaires de 2,3 %**

Une étude du cabinet Watson Towers, qui s'appuie sur les données recueillies auprès de 63 grands groupes français, révèle que les grandes entreprises ont revu à la baisse leurs enveloppes d'augmentations salariales. Si en juillet elles tablaient sur une moyenne d'augmentation de 2,8 %, elles avancent désormais le chiffre de 2,3 %. Par catégories : 2,2 % pour les cadres et non-cadres, 2,3 % pour les cadres dirigeants. Ces estimations valent pour la plupart des secteurs. **Watson Towers** : « *Les grandes entreprises vont également revoir à la baisse leurs budgets de recrutement puisque 52 % d'entre elles en prévoient une diminution (40 % envisagent de les maintenir)* ». Enfin, 56 % des entreprises interrogées entendent réduire leur recours au travail temporaire (CDD et intérim).

<http://www.challenges.fr/emploi/20131211.CHA8170/salaire-les-grandes-entreprises-francaises-prevoient-d-augmenter-les-remunerations-des-cadres-et-employes-de-2-3.html#xtor=EPR-14-Quot10h30-20131212>

(Source : www.challenges.fr du 11/12/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Plus d'un salarié sur dix gagnait le Smic au 1er janvier 2013**

D'après une estimation du ministère du Travail publiée le 11/12/13, étaient payés au Smic 13 % des salariés français (environ 3,1 millions de personnes, contre 2,6 millions en 2011). **Dans le détail** : au 1^{er} janvier 2013, ils étaient environ 1,9 million dans les entreprises privées, 540 000 dans l'administration, 340 000 dans les associations, 100 000 dans l'intérim. **Les secteurs les plus concernés** : l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le commerce (surtout alimentaire).

<http://www.challenges.fr/economie/20131211.CHA8162/plus-d-un-salarie-sur-dix-touchaient-le-smic-au-1er-janvier-2013.html>

(Source : www.challenges.fr du 11/12/2013)

● Le pouvoir d'achat des Français n'a pas évolué depuis 2010

Le 12/12/13, Eurostat a publié une étude qui dévoile que, depuis 2012, le PIB par habitant de la France exprimé en standards de pouvoir d'achat reste stable, rivié à l'indice 109, soit juste 9 % au-dessus de la moyenne européenne.

[http://www.challenges.fr/economie/20131212.CHA8368/le-pouvoir-d-achat-des-francais-n-a-pas-evolue-depuis-2010.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20131212](http://www.challenges.fr/economie/20131212.CHA8368/le-pouvoir-d-achat-des-francais-n-a-pas-evolue-depuis-2010.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20131212)

- L'étude d'Eurostat (3 pages) :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-12122013-BP/FR/2-12122013-BP-FR.PDF

(Sources : www.challenges.fr du 12/12/2013, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>)

● L'Assemblée nationale a adopté le collectif budgétaire 2013

Le 10/12/13, l'Assemblée nationale a adopté le collectif budgétaire 2013. **Pour** : 305 voix (socialistes, radicaux de gauche et écologistes). **Contre** : 229 voix (UMP, UDI et Front de gauche). **Abstentions** : 4.

http://www.liberation.fr/economie/2013/12/10/l-assemblee-nationale-a-adopte-le-collectif-budgetaire-2013_965536

(Source : www.liberation.fr du 10/12/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Les dépenses de santé vont continuer à progresser

Une étude du Trésor, réalisée pour le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) dans le cadre des travaux du Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale (HCFiPS), indique que : **01**) La consommation de soins et biens médicaux (CSBM) devrait augmenter de 2,5 points de PIB entre 2011 et 2060, passant de 9 % à 11,5 % du PIB. **02**) Le financement de la sphère publique devrait atteindre 8,8 % du PIB (contre 6,8 % actuellement). **Selon l'étude** : « *Les innovations ont de plus en plus souvent un coût très élevé ; il s'agit majoritairement d'une innovation de produits (génératrice de dépense) plutôt que de procédés (facteur d'économies de coûts). [Le vieillissement de la population dont l'impact sur la croissance des dépenses de santé a accéléré entre 2000 et 2008] devrait expliquer une part de plus en plus importante de la croissance des dépenses de santé dans le futur. L'arrivée des générations du baby-boom aux âges élevés pendant lesquels la dépense est structurellement plus forte entraînera mécaniquement une hausse de la croissance des dépenses de santé. La part des 75 ans et plus dans la population continuera en effet de croître à l'horizon 2060. Elle atteindra 9,5 % de la population en 2020, 12 % en 2030, 15 % en 2040 et 16 % de la population en 2060*

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131212trib000800676/les-depenses-de-sante-vont-continuer-a-progresser.html>

- Documents de travail de la DG Trésor. Numéro 2013/08 – Décembre 2013. Projection des dépenses de santé à l'horizon 2060, le modèle Promede (41 pages) :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/394409>

(Sources : www.latribune.fr du 12/12/2013, Fabien Piliu, www.tresor.economie.gouv.fr)

[Retour au sommaire](#)

● L'automédication, une source potentielle d'économies pour la Sécu ?

Pour baisser le déficit de la Sécurité sociale, L'Afipa, qui représente les industriels qui produisent et commercialisent des produits de santé disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments, dispositifs médicaux et compléments alimentaires d'automédication), avance sa solution : favoriser le développement de l'automédication. Ce qui entraînerait une économie de 535 millions d'euros chaque année, dicit l'Afipa. **Pascal Brossard**, le président de l'Afipa : « *L'automédication doit être la première étape d'un parcours de soins efficace. Mais des précautions doivent être prises. Il est impératif que l'automédication soit extrêmement bien cadrée. Elle doit être réservée aux personnes en bonne santé et qui sont touchées par des maladies bénignes, l'automédication a de multiples avantages* ». **Les avantages selon l'Afipa ? Pour les patients** : une autonomie et

une responsabilisation. **Pour les médecins** : un transfert d'une partie de leur charge de travail vers les pharmaciens, ce qui leur permettrait de mieux s'occuper des patients souffrant de pathologies lourdes. **Pour les pharmaciens** : retrouver plus de pouvoir en jouant un rôle de conseil auprès des malades, « le rôle auquel leur formation les avait préparés ». Les industriels soutiennent cette solution. **Pascal Brossard** : « Les industriels paient depuis quelques années un lourd tribut à la réduction du déficit de la Sécu. En 2013, la baisse des prix de certains médicaments et le développement des génériques a coûté 960 millions d'euros à l'industrie pharmaceutique. Les conséquences sur l'emploi peuvent être désastreuses ». Les associations de consommateurs, elles, ne sont pas forcément pour (UFC Que Choisir, par exemple). Idem pour le ministère des affaires sociales qui verrait là « un coup de canif au modèle actuel de la Sécurité sociale, universel ». Enfin, **La Tribune** pose une question : « Autre point en suspens, la rémunération des pharmaciens, qui repose aujourd'hui sur la seule vente des médicaments. Puisqu'ils passeront plus de temps avec les patients, puisqu'ils joueront un nouveau rôle de conseiller, institutionnalisé, ne voudront-ils pas être rémunérés en conséquence ? ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131212trib000800666/l-automedication-une-source-potentielle-d-economies-pour-la-secu.html>

(Source : www.latribune.fr du 12/12/2013, Fabien Piliu)

● Génériques : la confiance des Français s'étirole

D'après un sondage Ifop, réalisé pour le compte du groupement de pharmaciens PHR (11 % des pharmacies françaises), les Français restent méfiants vis-à-vis des génériques : 40 % des personnes interrogées estiment que les génériques ne sont « pas aussi sûrs » que les médicaments d'origine (ils étaient 39 % en 2012, et 29 % en 2011). D'autre part, 31 % des personnes interrogées considèrent que les génériques ne sont pas « aussi efficaces » que ceux d'origine (ils étaient 28 % en 2012, et 23 % en 2011). **Conséquence ?** 57 % seulement des Français acceptent systématiquement le générique (ils étaient 62 % en 2011). 55 % sont opposés à la suppression du tiers payant en cas de refus d'un médicament générique proposé par le pharmacien (ils étaient 46 % en 2012). **Seul point positif** : 81 % des sondés reconnaissent que les génériques sont plus économiques que les médicaments d'origine.

<http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualite/medicament/generiques-la-confiance-des-francais-s-etiole>

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 10/12/2013)

● Vallaud-Belkacem souhaite que la réforme de la fiscalité favorise l'emploi des femmes

Le 12/12/13, **Mme Vallaud-Belkacem**, ministre des Droits de la femme, s'est exprimée dans Les Echos. Elle a expliqué vouloir rehausser le taux d'emploi des femmes, inférieur à celui des hommes : « En résorbant cet écart, on peut gagner 0,5 point de croissance par an pendant dix ans ». **Plusieurs moyens pour parvenir à ce résultat** : développer des places en crèche, lutter contre « les temps partiels trop réduits », élaborer des « plans d'actions mixité » dans les métiers de la petite enfance ou la fonction publique hospitalière, fixer des objectifs « sexués » sur les contrats aidés, et démarrer une réflexion sur les actions collectives contre les discriminations. **Le Monde** : « [Mme Vallaud-Belkacem] suggère surtout de faire de cette dimension l'un des enjeux de la réforme de la fiscalité annoncée par le premier ministre Jean-Marc Ayrault ». **Mme Vallaud-Belkacem** : « L'emploi des femmes est encore vécu comme un travail et un salaire d'appoint, et le système fiscal renforce cet état de fait car il repose sur le principe de la conjugalisation. Il est donc très coûteux de travailler pour le deuxième apporteur de ressources du ménage, qui est souvent la femme. [...] L'individualisation de l'impôt favorise, à l'inverse, l'emploi des femmes ».

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/12/12/le-gouvernement-envisage-une-reforme-fiscale-pour-favoriser-l-emploi-des-femmes_4332658_3224.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20131212-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/12/12/le-gouvernement-envisage-une-reforme-fiscale-pour-favoriser-l-emploi-des-femmes_4332658_3224.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20131212-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 12/12/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Impôts : vers une nouvelle taxe pour prévenir les inondations

L'Assemblée nationale examine une nouvelle taxe « *inondation* ». **Son but ?** Financer l'entretien des cours d'eau. **Le moyen ?** Il s'agirait de relever les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et de la contribution foncière des entreprises, afin que les communes récupèrent jusqu'à 40 euros par habitant. Un texte qui a déjà été adopté par le Sénat dans la loi sur la « *modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles* ». D'après **une source gouvernementale** s'exprimant dans Les Echos : « *Les communes pourront décider de puiser dans leurs ressources existantes, si elles sont dynamiques, ou, à défaut, de modifier à la marge les taux des impôts locaux* ». Cette même source précise que cette cagnotte ne pourra servir qu'à financer les travaux d'entretien des berges. Selon les estimations de **la Direction de la prévention des risques** : « *Dans l'hypothèse où toutes les communes choisiraient d'augmenter les impôts, la recette totale pourrait atteindre 600 millions d'euros* ».

<http://www.leparisien.fr/societe/impots-vers-une-nouvelle-taxe-pour-prevenir-les-inondations-11-12-2013-3398565.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 11/12/2013, G.Z.)

● Réforme fiscale d'Ayrault : François Hollande met son bémol

Le 13/12/13, le président de la république, M. Hollande, a cadré la réforme fiscale avancée par le premier ministre, M. Ayrault. Il a ainsi posé une borne : pas de remise en cause des mesures fiscales mises en œuvre depuis 2012. **M. Hollande** : « *Tout ce qu'on a fait depuis 2012 est sanctuarisé. On ne va pas défaire ou refaire tout ce qu'on a fait* ». Ainsi, ne doivent pas être touchés le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi), le CIR (Crédit d'impôt recherche), les modifications apportées depuis son élection à l'impôt sur le revenu, à l'impôt sur la fortune et au régime des successions, la taxe à 75 %, la contribution écologique, les mesures sur les revenus du capital et plus-values immobilières. **En ce qui concerne les réformes possibles** : **01) pour les ménages** : les niches fiscales et un éventuel élargissement de l'assiette de la CSG (contribution sociale généralisée) en fonction des revenus. **02) pour les entreprises** : une possible refonte de l'impôt sur les sociétés, « *un nettoyage du maquis des 150 prélèvements sur les entreprises, ou le casse-tête de la réforme du financement de l'assurance-maladie* ». Pour M. Hollande, le chantier de la réforme fiscale devra prendre « *le temps du quinquennat* ». En ce qui concerne la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG, et le prélèvement à la source, M. Hollande avance prudemment. Il « *met en garde contre une réforme qui reviendrait à frapper plus lourdement les classes moyennes, forcément 'pas très populaire'* », dit **Le Parisien**. **M. Hollande**, sur les impôts : « *Nous devons non seulement pouvoir les stabiliser, mais le jour venu les baisser* ». Enfin, M. Hollande pose « *une condition* » essentielle à toute réforme fiscale : cette dernière devra obligatoirement s'accompagner d'une réduction de la dépense publique.

<http://www.leparisien.fr/politique/reforme-fiscale-d-ayrault-francois-hollande-met-son-bemol-13-12-2013-3406269.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 13/12/2013, Nathalie Schuck)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Sephora des Champs-Élysées : la justice confirme la fermeture à 21h

La justice a tranché : le magasin Sephora des Champs-Élysées devra fermer à 21h. L'annonce a été faite par la direction du groupe. Certains salariés qui désiraient travailler jusqu'à minuit, avaient attaqué l'intersyndicale Clic-P (CGT, CFDT, Seci-Unsa, SUD et CFE-CGC), qui avait obtenu la même décision en première instance, le 23 septembre 2013. Ils ont donc été déboutés. **Joëlle Aknin**, avocate de ces salariés : « *Nous nous attendions à cette décision. Nous avons pu constater le jour de l'audience que les magistrats n'étaient pas disposés à entendre le message que les salariés étaient venus délivrer. La cause était déjà jugée avant d'être entendue* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/sephora-des-champs-elysees-la-justice-confirme-la-fermeture-a-21h_419572.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 11/12/2013)

● La Poste : baisse de 22 % de son résultat d'exploitation pour 2014

La Poste s'attend à vivre une année 2014 difficile. En effet, elle prévoit une chute de 22 % de son résultat d'exploitation et indique que, pour la première fois, son activité Courrier ne couvrira plus les coûts du service universel postal. **D'après la direction** : « *La baisse des volumes de courrier, enclenchée depuis plusieurs années, sera "trop forte pour être compensée par la Banque, le Colis/Express, Sofipost et les nouvelles activités initiées". [...] Le Courrier couvre ses besoins d'investissement mais pas le coût du Service universel postal, [soit les prestations minimum prévues par l'Union européenne, comme la levée du courrier et la distribution à domicile au moins une fois par jour ouvrable]* ». Autres « *éléments défavorables spécifiques* », la réduction de la contribution dédiée à la presse de 100 millions d'euros, « *dont 83 millions d'euros imprévus ne figuraient pas dans le Projet* » initial de budget. La Poste entend réagir en préconisant « *une montée en charge des activités numériques, le développement des nouvelles activités des facteurs, ou encore la restriction des investissements en matière immobilière et de véhicules* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20131212.CHA8347/la-poste-baisse-de-22-de-son-resultat-d-exploitation-pour-2014.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20131212](http://www.challenges.fr/entreprise/20131212.CHA8347/la-poste-baisse-de-22-de-son-resultat-d-exploitation-pour-2014.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20131212)

(Source : www.challenges.fr du 12/12/2013)

● EADS supprime 5 800 postes dont 1 700 en France

Le 10/12/2013, EADS a présenté son plan de réorganisation de ses activités militaires et spatiales. En tout, les effectifs vont être réduits de 13 %, ce qui représente, en France, 1 700 postes. **Tom Enders**, président exécutif d'EADS : « *Nous devons renforcer la compétitivité de nos activités spatiales et de défense, et nous devons le faire maintenant. [...] Compte tenu de la décroissance de nos marchés traditionnels, nous devons d'urgence améliorer notre accès aux clients internationaux et aux marchés en croissance. Pour cela, il nous faut réduire les coûts, éliminer les duplications de produits et de ressources, créer des synergies dans nos opérations et notre portefeuille de produits, et mieux cibler nos efforts de recherche et développement. C'est précisément ce que vise le plan de réorganisation et d'intégration de notre pôle Défense et Espace* ». **Thierry Baril**, Directeur des Ressources humaines d'EADS et d'Airbus : « *Nous prendrons [...] toutes les mesures pour réduire autant que possible l'impact social des ajustements nécessaires* ». Pour sa part, **Force Ouvrière** a dénoncé une course à la rentabilité financière : « *[Il s'agit d'] une logique purement financière avec comme seule volonté affichée, un taux de rentabilité à 10 %* ». Avant d'exiger que le groupe EADS ne procède à « *aucun licenciement sec* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/eads-supprime-5800-postes-dans-ses-activites-de-defense-en-europe_419584.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 11/12/2013)

● Les usines de PSA et Renault en France frappées par le chômage partiel

Le chômage partiel sévit chez PSA et Renault. Les deux groupes automobiles font face à de faibles demandes en Europe. Sont touchés les sites de Rennes, Poissy, Douai, Sandouville. Seule l'usine PSA de Sochaux connaîtra des heures supplémentaires, pour la fabrication des monospaces Peugeot 3008 et 5008 restylés.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/20131211trib000800492/les-usines-de-psa-et-renault-en-france-frappees-par-le-chomage-partiel.html>

(Source : www.latribune.fr du 11/12/2013, Alain-Gabriel Verdevoye)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Val-de-Marne : Plan social validé chez Ricoh, 302 postes supprimés

Après l'échec des négociations entre l'entreprise et les représentants du personnel, la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) d'Ile-de-France a « *homologué les procédures d'information consultation du comité d'entreprise et du CHSCT, les mesures sociales d'accompagnement et le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)* ». Le Plan social prévoit la suppression de 302 postes, la création de 45 postes et la modification de 98 autres. **Eric Baudart**, directeur de la communication de Ricoh : « *Nous souhaitons renouer le dialogue social et mettre en œuvre*

un nouveau round de discussions avec les représentants du personnel pour mettre sur la table des mesures d'accompagnement et des modalités de départ plus favorables aux salariés. L'objectif [est] d'éviter les licenciements contraints ». Pour **Thang Doan**, délégué CGT, qui a demandé la suppression du plan par recours devant la justice administrative, c'est une « *décision politique* » de la part de Ricoh : « *Il y a un excès de pouvoir de la Direccte et celle-ci n'apprécie pas assez les possibilités de reclassement dans un groupe qui emploie 107 000 personnes à travers le monde* ». Le comité d'entreprise, qui avait saisi le juge des référés du tribunal de Créteil (Val-de-Marne), afin d'obtenir la reconnaissance de l'illégalité du PSE, a été débouté le 21 novembre. Le comité a de nouveau assigné le groupe, cette fois-ci sur les conséquences sur les conditions de travail si le plan social devait s'appliquer. Délibéré attendu le 12 décembre 2013.

<http://www.leparisien.fr/economie/plan-social-valide-chez-ricoh-302-postes-supprimees-09-12-2013-3392455.php>

(Source : www.leparisien.fr du 09/12/2013)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **Thomas Thévenoud (PS) : « L'optimisation fiscale pratiquée par les cigarettiers est inacceptable »**

Thomas Thévenoud, député PS de Saône et Loire, s'est exprimé sur l'optimisation fiscale des cigarettiers dans La Tribune : « *J'ai envoyé au président de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale Gilles Carrez une lettre pour lui demander des moyens afin de mener les auditions de l'ensemble des acteurs du secteur. Ceci, afin de pouvoir à nouveau proposer cet amendement [une taxe exceptionnelle de deux ans sur l'industrie du tabac, ndlr]. [Cet amendement] a deux buts principaux. D'abord lutter contre l'optimisation fiscale. Selon les chiffres dont je dispose, [...] l'industrie du tabac réaliserait dans l'Hexagone un bénéfice d'un milliard d'euros par an et ne paierait que 80 millions d'euros d'impôts en France. Ce secteur échappe donc manifestement à l'impôt français et il faut freiner ce mouvement. Mais il s'agit également de modifier les termes de la politique de lutte contre le tabagisme. [...] La politique qui est menée depuis des années consiste à augmenter les prix en espérant que cela dissuadera les fumeurs tout en préservant le chiffre d'affaires des entreprises du secteur. Le prix du tabac doit être homologué par les douanes et ceci donne lieu à des négociations. [...] Il faut sortir de cette logique schizophrène qui est un échec puisqu'un rapport de la Cour des Comptes a souligné que le tabac coûtait encore à la collectivité 47 milliards d'euros de dépenses globales contre 14 milliards d'euros de recettes fiscales. Je propose de modifier cette logique en taxant directement le secteur et en portant le produit de cette taxe au budget de la Sécurité sociale. [...] Il s'agit [...] de montrer aux industriels du tabac que la politique de lutte contre le tabagisme va changer et que leur optimisation fiscale est inacceptable. C'est un message qu'il faut envoyer aux Français : ce n'est pas toujours aux mêmes de payer. [...] Cet amendement peut très bien s'inscrire dans le droit communautaire parce qu'il a une finalité précise, la santé publique, et qu'il est limité dans le temps à deux ans. Des contributions de ce type ont déjà été mises en place sur d'autres secteurs, comme les banques, par exemple. Si les industriels du tabac veulent porter plainte au niveau européen sur le sujet, je pense que cela promet un joli débat d'où ils ne sont pas sûrs de sortir gagnants* ».

- **L'intégralité de l'entretien avec Thomas Thévenoud, par Romaric Godin et Fabien Piliu :**

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131210trib000800225/-l-optimisation-fiscale-pratiquée-par-les-cigarettiers-est-inacceptable-.html>

(Source : www.latribune.fr du 10/12/2013, Romaric Godin et Fabien Piliu)

[Retour au sommaire](#)

● **Draghi : "La France doit poursuivre les réformes"**

Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE), a accordé un entretien au JDD le 15/12/13. **Sujet : sauver l'euro et relancer la croissance** : « *La croissance est de retour mais elle n'est certainement pas galopante. Elle est modeste, fragile et inégale. L'Allemagne va bien, La France, l'Italie et l'Espagne vont mieux, les Pays-Bas moins bien et la Grèce et le Portugal restent sous pression. Le chômage demeure trop élevé mais semble*

se stabiliser autour d'une moyenne de 12 %. L'an prochain, nous prévoyons un rythme de croissance pour la zone euro de 1,1 % et de 1,5 % en 2015 ». Concernant la France : « De gros efforts ont été engagés, l'important est de continuer sur le chemin des réformes. Le gouvernement et les Français le savent. La compétitivité reste insuffisante et le redressement des comptes publics ne peut plus reposer sur la hausse des impôts. La France a besoin de retrouver une stabilité fiscale pour que les entreprises recommencent à investir ». Au sujet de l'euro et de ceux qui ne veulent plus de l'euro : « L'euro est la base de notre avenir. L'euro est une bonne monnaie, qui remplit pleinement son rôle, mais elle souffre du fait que notre union monétaire est incomplète et imparfaite. Nous devons compléter cette union monétaire si nous voulons retrouver pleinement et durablement la stabilité et la prospérité de notre continent. Nous devons donc progresser dans un premier temps sur l'union bancaire et achever les programmes de réformes et de réduction des déficits que nous avons engagés. L'argument populiste qui consiste à penser qu'en sortant de l'euro, une économie nationale profiterait instantanément d'une dévaluation compétitive comme au bon vieux temps ne tient pas la route ».

- **L'intégralité de l'entretien avec Mario Draghi par Bruna Basini :**

<http://www.lejdd.fr/Economie/Le-president-de-la-BCE-Mario-Draghi-La-France-doit-poursuivre-les-reformes-643957>

(Source : www.lejdd.fr du 15/12/2013, Bruna Basini - Le Journal du Dimanche)

DERNIERE MINUTE

● Smic : une hausse de 1,1 % et pas de coup de pouce en 2013

Le salaire minimum va augmenter « ce lundi (16/12/2013) » de 1,1 %, au titre de la hausse légale, pour atteindre 9,53 euros bruts / heure.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131216.OBS9637/smic-une-hausse-de-1-1-attendue.html#xtor=EPR-4-\[DerMin\]-20131216](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131216.OBS9637/smic-une-hausse-de-1-1-attendue.html#xtor=EPR-4-[DerMin]-20131216)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 16/12/2013)

● Auto-entrepreneurs : vers une simplification du statut

Laurent Grandguillaume, député PS, rend son rapport sur les auto-entrepreneurs, le 17/12/2013. En avant-première, les points principaux. **01)** Réunifier en un seul les trois statuts de l'entreprise individuelle. **02)** Fusionner la micro-entreprise et l'auto-entreprise. Tous les entrepreneurs individuels seraient donc soumis au même régime. **03)** Harmoniser les statuts fiscaux. De 4 actuellement (régime réel, simplifié, micro-fiscal et auto-entrepreneur), on passerait à 2. Les auto-entrepreneurs devraient désormais choisir entre le régime réel simplifié et le régime forfaitaire. **04)** Pas de changement pour les seuils maximaux pour bénéficier du statut d'auto-entrepreneur. Mais, « à partir de 20 000 euros de chiffre d'affaires, les auto-entrepreneurs se feraient épauler par un conseiller afin de passer en douceur vers le régime de droit commun ». **05)** Rapprochement entre les artisans/commerçants et les auto-entrepreneurs concernant les taxes et charges. Quel que soit le régime choisi, l'auto-entrepreneur en paierait même s'il ne réalise aucun chiffre d'affaires. **Challenges :** « L'assiette des cotisations sociales sera ainsi élargie et les seuils minimaux pour les artisans et commerçants seront abolis. Le versement des cotisations serait calculé sur N-1 et non plus N-2 comme actuellement ». **06)** Enfin, comme les artisans et les commerçants, les auto-entrepreneurs seraient soumis à la cotisation foncière des entreprises et à la participation pour frais de chambres consulaires. Des changements qui, s'ils étaient adoptés, pourraient entrer en vigueur en 2015.

[http://www.challenges.fr/economie/20131216.CHA8443/auto-entrepreneurs-vers-une-simplification-du-statut.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20131216](http://www.challenges.fr/economie/20131216.CHA8443/auto-entrepreneurs-vers-une-simplification-du-statut.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20131216)

(Source : www.challenges.fr du 16/12/2013)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :
eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse :
eric.tessier@urssaf.fr